



**PV Assemblée Générale
Mercredi 8 décembre 2022
Balaruc les Bains**

Représentants des clubs présents :

- Aviron Agathois : Florence Farenc
- Aviron Sétois : Maxime Dalmon
- Aviron Club Bassin de Thau : Julien Le Ster
- Aviron Club Biterrois : Jean Manuel Ribeiro
- Aviron Club Ponant : Laurence Téluob
- Poids d'interrogation : Didier Coutant
- Club Aviron Mauguio Carnon : Zoubida Dali
- Aviron Mézois : Gilles Rougeron
- Aviron Balaruc : Josiane Velay
- Aviron club du Salagou : Antoine Jesel

Membres du comité directeur présents :

- Florence Farenc
- Marie Sabah
- Delphine Sigal
- Alais Teluob
- Laurence Teluob
- Josiane Velay
- Didier Coutant
- Jean Manuel Ribeiro
- Gilles Rougeron

Membre du comité directeur excusé : Philippe Legeay

Licencié présent : Marko Cubric

Ordre du jour :

1. Contrôle du quorum
2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale du 6 novembre 2020
3. Compte rendu moral
4. Compte rendu financier
5. Approbation des comptes rendus moral et financier
6. Présentation du Budget prévisionnel
7. Désignation du représentant(e) du comité à l'AG FFA du 26/03/2022
8. Désignation d'un vérificateur aux comptes

18h00 ouverture de l'Assemblée générale.

1/ Contrôle du quorum

Pour la saison 2020-2021 le comité comprend 10 clubs, soit 27 voix
Après appel des clubs et vérification des pouvoirs : le quorum est atteint
L'assemblée générale peut délibérer - il est 18h10.

2/ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2020

Approbation du compte rendu à l'unanimité

3/ Rapport moral de l'exercice passé

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs membres du comité départemental

Je vous remercie de votre présence, en cette première réunion en présentiel depuis bien longtemps.

Saison particulière que nous venons de vivre, et que nous espérons ne pas revivre ! Elle aura permis de développer les échanges en visio, et l'autre effet qui en découle, nous avons maintenant du mal à reprendre nos échanges en présentiel tant cette visio permet un gain de temps sur les trajets, il faut bien le reconnaître.

La reprise des régates nous a permis récemment de nous croiser à nouveau lors de la tête de rivière de Carnon, le 20 novembre dernier.

La saison 2020-2021 a débuté au mois d'octobre dernier par la 1ère régata d'aviron de mer du club d'Agde, tour de chauffe avant le grand bain du championnat de France qui a été finalement reporté pour le club aux 20 et 21 mai 2022. Ce championnat a finalement été organisé par nos voisins gardois.

Les évènements de fin d'année ont été annulés (Hivernale) ou réalisés en mode connecté comme le challenge de l'aviron sétois qui a bénéficié de la co-production du championnat de l'Hérault d'aviron indoor qui n'a pu se dérouler en présentiel.

Le confinement a permis la préparation en visio du beach rowing de la Grande Motte, qui a été organisé avec la jauge de 50 participants en vigueur au moment de sa préparation. Premier Beach Rowing Sprint de l'Hérault et première compétition post déconfinement qui s'est finalement bien passée.

La saison sportive s'est achevée avec le championnat de l'Hérault d'aviron de mer à Valras, organisé par l'aviron biterrois le 28 août 2021.

L'annulation de nos manifestations a permis une aide à l'équipement auprès des clubs, tous ont reçu récemment le matériel, à l'exception de l'ACBT (pelles non livrées à ce jour). Cette aide à l'équipement est doublée de l'absence de prélèvement de cotisation pour la saison 2021. C'est une aide totale d'environ 12 500 € qui a été attribuée.

Sur le détail des 10 000 € attribués à l'équipement : 4 770 € résultent de l'accompagnement d'Hérault Sport et 5 230 € de fonds propres.

Les formations se sont déroulées en visio, prémices de la réforme fédérale : maintenant il faut un socle commun qui se déroule en dématérialisé pour le niveau initiateur dont le comité à la charge.

Bougez-Ramez a pu se dérouler sur certains collèges avant d'être stoppé début février 2021. L'aviron sétois, l'aviron biterrois et la Grande Motte sont intervenus dans 7 collèges (Mèze - Paulhan - Pignan - Rabelais - La Dullague à Béziers - Lucie Aubrac à Béziers - La Grande Motte) soit 13 journées. La coordination a été assurée par Didier Coutant, ainsi que la saisie du Rame en 5ème.

Didier s'est également chargé des statistiques du livret annuel réalisé par Hérault Sport.

Les finances :

Les demandes de subvention ont été réalisées auprès de l'ANS, avec une bonne réalisation des actions de la saison précédente, nous n'avons pas eu à effectuer de remboursement. Pour 2021, nous avons obtenu 3500 € (contre 4000 € en 2020 - baisse attribuée au fait que nous n'avons pas eu de dépenses pour la formation initiateur qui s'est tenue en dématérialisé).

Le coproduction Hérault Sport est restée au même niveau (9720 €).

Le conseil départemental nous a octroyé 1000 € pour le fonctionnement mais nous avons également reçu une réponse favorable à l'appel à projet « jeunes » - la notification est intervenue le 7 septembre 2021, et concernera donc le prochain exercice.

Enfin, nous avons obtenu 700 € d'Harmonie Mutuelle pour l'accompagnement des actions des clubs.

La communication

Alaïs gère le compte Instagram (@cd34aviron) du comité départemental, nous sommes également présents sur les réseaux sociaux via Tweeter et Facebook.

Un film a été réalisé par Louis Gaday qui est passé avec Alaïs dans les clubs au mois de juin, le film a été diffusé sur les réseaux sociaux au mois de septembre 2021. L'objectif était de faire découvrir les implantations des clubs, leurs sites et la pratique.

Nous avons également investi dans du matériel pour faire connaître nos plans d'eau à la communauté Kinomap (entre autre), ce matériel sera géré par Didier Coutant. A ce jour des essais ont été réalisés sur le plan d'eau du Ponant.

Didier Coutant intervient pour informer les personnes présentes que le matériel « Kinomap » est prêt. Notice rédigée, matériel prêt et correctement stocké dans une mallette. Les premiers films ont été réalisés sur l'étang du Ponant, Didier a d'ailleurs testé le film sur son ergomètre. Il faut que ce matériel tourne au sein des clubs, c'est un outil de promotion de la pratique et de découverte de nos plans d'eau.

Delphine donne la parole à Alaïs qui rappelle qu'il faut identifier @cd34aviron dans les posts sur instagram pour que la publication puisse être relayée.

Elle rappelle également qu'il existe une boîte mail destinée aux clubs qui souhaitent relayer des informations sur les réseaux sociaux du comité : commaviron.cd34@gmail.com

Pour les clubs qui le souhaitent, une formation en visio ou en présentiel pourra être organisée pour se familiariser/maîtriser l'outil Instagram.

Et 2021-2022 ?

A ce jour, la saison sportive redémarre ...

Décembre verra l'open régional support du championnat de l'Hérault d'aviron indoor, l'Hivernale Agathoise et la traversée de Thau, étape test de « coups d'aviron en Occitanie ».

Le challenge des jeunes rameurs sera organisé par la Grande Motte, le CNJ3 par Carnon avec l'aide de la Grande Motte.

Le stage J14 au mois de février se fera probablement sur la Grande Motte sans doute sur 2 jours (possibilité de nuitée au niveau de l'internat).

Des régates mer au mois d'avril, les 10 et 11 avril à Sète et Valras, le 5 juin à Sète et le 2^{ème} Beach de la Grande Motte - sans oublier le championnat de France au Cap d'Agde les 20 et 21 mai.

Plusieurs clubs ont également répondu présents pour l'organisation de manifestations dans le cadre de « Ramons chez nos voisins » : Balaruc, Mèze, Sète.

Pour terminer, bienvenue à l'aviron club du Salagou. Le club est à la recherche de matériel pour permettre son démarrage et lui permettre d'accueillir ses nouveaux licenciés.

4/ Compte rendu financier (Marie Sabah)

Delphine donne la parole à Marie.

Présentation des comptes, conformément aux statuts, l'exercice comptable a été clôturé le 31 août 2021. Pour mémoire, l'exercice court du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Le résultat comptable fait apparaître un excédent de fonctionnement de 4598.43€ qui est repris pour l'exercice 2021-2022.

En matière de dépenses, ce sont les achats qui représentent 80% du budget consommé avec 27.149,09€. Il s'agit majoritairement des achats groupés de matériel. Nous avons prévu plus de 9.000€ pour les aides à l'organisation de championnats et régates. Compte tenu du contexte sanitaire et de l'absence de régates, ce sont moins de 3.000€ qui ont été dépensés dans ce cadre.

Pour les recettes, nous avons pu compter, comme d'habitude sur l'engagement d'Hérault sports et du département pour plus de 10.000€ qui ont été reversés aux clubs. Nous avons également bénéficié d'aides exceptionnelles « Covid » : 2.000€ de la FFA et 1.000€ d'Hérault Sport.

L'ANS nous a attribué 3.700€ pour l'aide aux actions scolaires, l'organisation de régates et la formation ainsi que 4.000€ dans le cadre du plan de relance.

C'est dans ce contexte que la décision de ne pas collecter les cotisations des clubs a été prise.

PROPOSITIONS POUR 2021 - 2022

Nous constatons chaque année que le fonctionnement comptable calqué sur l'année sportive pose des difficultés pour coller au fonctionnement de nos financeurs qui sont sur l'année civile. Il est donc proposé à l'assemblée de modifier les statuts afin d'établir l'exercice comptable sur l'année civile.

Pour cela, le prochain exercice durera 16 mois, soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2022. A partir de 2023, l'exercice sera à nouveau de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le budget prévisionnel qui vous est proposé intègre ce fonctionnement de 16 mois.

5/ Approbation des comptes rendus moral et financier

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

6/ Budget prévisionnel

Marie présente le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022.

Ce budget est sur 16 mois : 46 630 €

Marie demande s'il y a des objections au passage à l'année civile

Vote contre : 0

Abstention : 0

Pas d'objection au passage sur une année civile - les statuts seront modifiés

Le budget prévisionnel est mis au vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

7/ Désignation du représentant du CD 34 Aviron à l'assemblée générale de la FFA

Le 26 mars 2022 se tiendra l'assemblée générale de la Fédération Française d'Aviron en un lieu restant à déterminer à ce jour (info post AG : elle se tiendra à Macon).
Delphine Sigal (titulaire) et Josiane Velay (suppléante) représenteront le comité départemental

8/ Nomination d'un vérificateur au compte

Delphine se rapproche de Philippe CADIOT afin de savoir s'il souhaite poursuivre son rôle de vérificateur des comptes du comité

9/Divers

Didier Coutant informe les personnes présentes que le Bougez Ramez est à l'arrêt. Il fait part de son inquiétude pour la suite sur cette opération portée par Hérault Sport. La première session à Mèze s'est mal passée, les machines ne communiquaient pas avec le logiciel.

Maxime Dalmon pose la question sur l'évolution du nombre de licenciés sur les dernières saisons dans les clubs, la situation varie selon les clubs présents.

Au niveau du comité départemental :

- Nombre de licenciés saison 2021-2022 (au mois de décembre 2021) : 774
- Nombre de licenciés saison 2020-2021 (au mois de décembre 2020) : 592

Saison 2021-2022 : le renouvellement est de 69% - 31% de création (chiffres à peu près identiques aux autres années).

A la fin de la saison sportive 2020-2021 (31/08/2021) : le nombre de licenciés était de 799 (contre 826 au 31/08/2020 (fin de saison sportive 2019-2020)).

La Présidente remercie tous les membres présents et clôture l'assemblée générale
2021

La Présidente
Delphine SIGAL

A handwritten signature in black ink, reading "Sigal", with a blue ink flourish above the "i" and a blue checkmark-like mark to the right.

A VALIDE